

⚡ ÉVOCAATION

PAROLE SACRÉE

[bien, son]

Incantation	1 action simple
Composantes	V
Portée	12 m
Zone/Cible	créatures non-Bonnes situées dans une étendue de 12 m de rayon centrée sur le prêtre
Durée	instantanée
JS	Volonté, partiel
RM	oui

Les créatures d'alignement autre que Bon entendant la parole sacrée sont affectées en fonction du nombre de leurs DV :

{| CLASS="tablo" |+ |- CLASS="titre" | DV || Effet |- CLASS="premier" | Égax au niveau de lanceur de sorts || Assourdissement |- CLASS="alt" | Jusqu'au niveau de lanceur de sorts -1 || Assourdissement, cécité |- | Jusqu'au niveau de lanceur de sorts -5 || Assourdissement, cécité, paralysie |- CLASS="alt" | Jusqu'au niveau de lanceur de sorts -10 || Assourdissement, cécité, mort, paralysie |}

Ces effets sont cumulatifs et simultanés. Un jet de Volonté réussit permet de réduire ou d'annuler les effets néfastes. Les créatures affectées par plusieurs effets ne font qu'un jet de sauvegarde qu'elles appliquent à tous.

Assourdissement : la créature est assourdie pendant 1d4 rounds. Jet de sauvegarde pour annuler.

Cécité : la créature est aveuglée pendant 2d4 rounds. Jet de sauvegarde pour réduire la durée de cécité à 1d4 rounds.

Paralysie : la créature est paralysée et sans défense pendant 1d10 minutes. Jet de sauvegarde pour réduire la paralysie à 1 round.

Mort : la créature meurt sur-le-champ. S'il s'agit d'un mort-vivant, celui-ci est détruit. Jet de sauvegarde pour annuler. En cas de succès, la créature subit 3d6 points de dégâts +1 par niveau de lanceur de sorts (25 au maximum).

De plus, si le prêtre prononce l'incantation dans son plan d'origine, toutes les créatures extraplanaires d'alignement autre que Bon comprises dans la zone d'effet sont immédiatement renvoyées dans leur plan d'origine. Une fois bannies de la sorte, elles ne pouvant pas revenir avant